

DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du vendredi 20 mars 2026 19:30

En exercice : 33
Présents : 33
Excusés : 0
Absents : 0

Date de la convocation :
16/03/2026

Président de séance :

Secrétaire de séance :

N° interne de l'acte :
D11_03_2026

vendredi 20 mars 2026, le Conseil Municipal de Mairie de Sèvremont s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Salle les Lavandières - La Pommeraie-sur-Sèvre.

Membres présents :

Laurent BALDOVINI, Blandine BEAUPERIN, Alexandra BITEAU, Mélanie CHARPENTREAU, Yannick CLERCQ, Albert CORNUAU, Béatrice COULON, Oriane COUTAND, Laurent DESNOUHES, Emilie DURAND, Laurent GABORIT, Bernard GUILLOTEAU, Nadège HOEPPE, Stéphanie JEUNOT, Flavie LIAIGRE, Pédro MARTINEAU, Frédéric MOUSSET, Anne-Marie PAILLAT, Johann PASQUEREAU, Florian PELATAN, Marie-Christine PROUST, Hervé PUAU, Simon RAMPILLON, Charlène RANTIERE, Sylvie RAUTURIER TEILLET, Julie RIBARDIERE, Christian RIGAUDEAU, Raphaël ROTURIER, Jean-Louis ROY, Alain SCHMUTZ, Nicolas STEENO, Sandrine VIGNIAL, Adeline YVAI-NURDIN

Membres excusés et représentés par pouvoir :

Membres excusés

Membres Absents :

Mode de scrutin pour les désignations ou les nominations

Monsieur le Maire indique qu'aux termes des dispositions de l'article L 2121-21 du code général des collectivités territoriales, « *il est voté au scrutin secret (...) lorsqu'il y a lieu de procéder à une nomination ou à une présentation. Toutefois, le Conseil Municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations, sauf disposition législative ou réglementaire prévoyant expressément ce mode de scrutin* ».

C'est pourquoi, il propose pour la durée du mandat de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations, pour lesquelles aucune disposition législative ou réglementaire ne prévoit de recours à ce scrutin.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des présents et représentés approuve cette proposition.

Adopté à l'unanimité

Certifié exécutoire :
Transmis au contrôle de légalité le :
Publié le :

Ainsi délibéré les jours, mois et an que
dessus et le présent extrait certifié conforme
au registre.

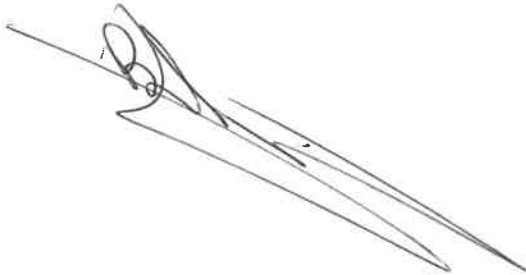
Pour extrait certifié conforme

Fait à Sèvremont

Le Maire Jean-Louis ROY

Le Secrétaire de séance,

Laurent BALDOVINI



Certifié exécutoire :
Transmis au contrôle de légalité le :
Publié le : 24/03/2026